

Editorial

Le site Natura 2000 FR7301822 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » est constitué de la Garonne et de ses principaux affluents en Midi-Pyrénées. Ce bulletin d'informations concerne les entités des rivières 'ariégeoises' avec l'Ariège, l'Hers vif et le Salat.

Natura 2000 est un réseau européen d'espaces naturels qui a pour objectif de préserver la biodiversité en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles.



Représentation du site « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste »

Chaque site, et dans notre cas, chaque entité est dotée d'un Document d'Objectifs ou DOCOB (document de gestion élaboré avec les acteurs locaux) qui dresse l'état des lieux (écologique et des activités humaines), identifie les enjeux et propose des actions. L'élaboration des DOCOB a été confiée, par l'Etat, à la *Fédération de l'Ariège pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques* qui a travaillé en partenariat avec 2 autres structures : l'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA) et l'Association MI.GA.DO. (MIgrateurs GARonne DOrdogne). La Chambre d'agriculture de l'Ariège s'est intéressée au volet agricole spécifique à l'Hers vif.

L'animation consiste en la mise en œuvre des actions de gestion du DOCOB, une fois ce document validé. Sur l'Ariège, l'animation a débuté en 2006 et sur l'Hers vif et le Salat, fin 2010.

La Fédération de Pêche de l'Ariège est animatrice Natura 2000 de ces 3 entités depuis sa mise en œuvre avec les partenaires cités précédemment. Pour l'année 2013, l'animation a commencé au 2nd semestre. L'édition de ce bulletin d'informations se fera uniquement par voie électronique ; il sera également téléchargeable sur le site internet dédié au site Natura 2000 FR7301822 dont le lien figure en p5.

Sommaire :

- Editorial
- Bilan des formations Natura 2000
- Avancées 2013 sur l'Ariège, l'Hers vif et le Salat
- Pour avoir plus d'informations...
- Vos contacts



Volet Formations Natura 2000

La cellule animation a proposé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de Midi-Pyrénées un certain nombre de formations Natura 2000. 3 formations ont été retenues pour l'année 2013 :

- **Formation sur les espèces végétales invasives**

Cette formation a été proposée à l'ensemble des services techniques municipaux des Mairies, des Communautés de communes et des syndicats de rivière concernés sur la **rivière Salat**. L'objectif de cette formation était de permettre aux participants d'être capables de reconnaître les principales espèces végétales invasives du bord des cours d'eau et d'adopter la meilleure stratégie pour éviter leur dissémination.



Présentation en salle
MIGADO ©

La formation a été réalisée le 18 octobre 2013 sur la journée avec Cécile BROUSSEAU de l'ANA. La matinée en salle a été consacrée à la présentation des différentes espèces, leurs impacts sur les habitats d'intérêt communautaire, les principales méthodes de lutte et un volet sur la réglementation. L'après-midi a été consacré à une visite de terrain sur les bords du Salat vers le Cap de la Lane et axée sur la reconnaissance des espèces végétales présentées le matin.



Visite de terrain (MIGADO ©)

La deuxième partie de la formation s'est déroulée le 27 novembre 2013 avec la présentation, par Jocelyne CAMBECEDES, du Plan d'actions sur les espèces végétales invasives élaboré par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site internet du Conservatoire Botanique (<http://s265831852.onlinehome.fr/>).

- **Formation des élus aux enjeux des sites Natura 2000 'cours d'eau'**

Une formation a été proposée aux élus des 3 sites, les 3 et 4 décembre 2013. L'objectif était de leur montrer comment Natura 2000 pouvait être un atout pour les collectivités. Pour ce faire, la formation a été décomposée en une journée en salle avec la présentation de Natura 2000, des particularités locales sur les sites 'cours d'eau' (faune, flore, activités humaines, enjeux), des outils mobilisables (contrats, charte), des réalisations concrètes lors de l'animation et de l'évaluation des incidences Natura 2000.



La matinée du 4 décembre 2013 a été organisée à Clermont-le-Fort, sur un ramier de l'Ariège, pour montrer aux participants une réalisation concrète de l'animation via les contrats forestiers signés entre le Sicoval, communauté d'agglomération du sud-est toulousain, et l'Etat en 2011, portant entre autres sur du fascinage, des gradines, des barrières et des panneaux d'informations...

- **Formation à la technique de taille des arbres têtards**

Les 17 et 18 décembre 2013, une formation a été organisée à l'attention des techniciens rivière et des services techniques des collectivités de l'Ariège, de l'Hers vif et du Salat.



• *Formation des techniciens rivière et des services techniques des collectivités aux arbres têtards (suite)*

Cette formation a été encadrée par Mr PONTOPPIDAN de l'association Arbres et Paysages d'Autan, spécialiste dans le domaine et par Cécile BROUSSEAU de l'ANA pour le volet naturaliste. La matinée en salle a permis d'aborder le volet théorique de la taille de ces arbres et leur richesse faunistique, puis la mise en pratique s'est faite à Pamiers, sur le territoire du SYRPPA, au bord de l'Ariège sur des têtards de saules. Le lendemain, lors d'une visite sur la commune de Montgailhard, les participants ont pu observer différents types de têtards : vieux saules non entretenus depuis longtemps, saules traités régulièrement par leur propriétaire (utilisation pour des manches d'outils) et osiers également entretenus régulièrement pour la réalisation d'objets de vannerie.

Bilan animation 'rivière Ariège' 2013

► Bilan des contrats forestiers

◆ *Ramiers de Clermont-le-Fort et de Lacroix-Falgarde*

Le Sicoval a signé avec l'Etat 3 contrats forestiers sur ces ramiers de l'Ariège en 2011. Ils ont pour objectifs de lutter contre les espèces végétales invasives, de restaurer la ripisylve dégradée au niveaux de plages très fréquentées en période estivale et de contenir le public hors des zones présentant des enjeux (barrières).



La crue du 31 mai 2013 a entraîné une submersion des ouvrages et des plantations et, lors de la décrue, une partie de la terre a été emportée, laissant les chevelus des plantations à nu. Une intervention du prestataire, LUCANE, a été programmée pour éviter de perdre le bénéfice des travaux de l'hiver précédent (rajout de terre et replantations).



Plage de Clermont le Fort submergée (Sicoval ©)

Suite à la première saison estivale des réalisations, quelques dégradations ont pu être observées : piétinement de quelques plantations, quelques arbustes coupés, une dizaine de fils de fer des barrières sectionnés et le vol d'un panneau.

Globalement les arbustes ont bien repris, de l'entretien a été programmé au mois de décembre 2013 qui sera complété au début de l'année 2014 ; les actions de contention sur les invasives ont également bien fonctionné et le public a respecté les zones mises en défens.

◆ *Bois de Notre-Dame à Auterive*

La Fédération de Pêche de la Haute-Garonne a signé un contrat de restauration de la ripisylve sur la commune d'Auterive. Mr ALM, Président de l'AAPPMA d'Auterive, accompagné du chantier d'insertion de la communauté de communes d'Auterive a, dans un premier temps, enlevé les arbres morts ou dépérissants de la zone (1^{er} trimestre 2013) ; les plantations ont ensuite été réalisées fin novembre/début décembre 2013. Un panneau d'informations sera mis en place sur site au cours du premier semestre 2014.



Plantations au Bois de Notre-Dame (MIGADO ©)

► *Sentier Aquatique Bonnac-Saverdun*

Suite au dépôt d'un dossier de subvention auprès du Pays des Portes d'Ariège Pyrénées, les premiers retours de la fin de l'année 2013 indiquent que le projet peut être subventionné à 60%. La cellule animation espère pouvoir boucler ce budget pour une réalisation du projet en 2014.



L'Hers vif à Mirepoix (MIGADO ©)

► Bilan des contrats agricoles

Les premiers contrats agricoles ont été signés au printemps 2011, **5 agriculteurs** se sont engagés pour une surface totale de **31 Ha** sur les 500 Ha potentiellement concernés par ces contrats le long de l'Hers vif entre Saint-Amadou et Moulin-Neuf.

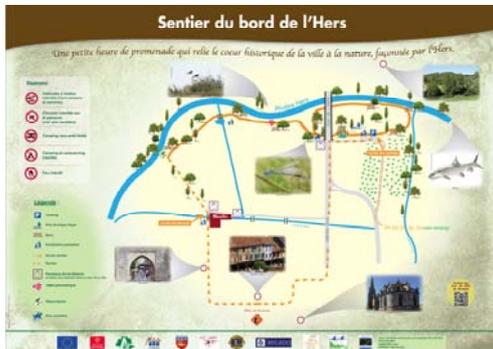
Au printemps 2013, un nouvel agriculteur a engagé 1.5 Ha de ses parcelles. A la fin de

l'année 2013, la cellule animation est allée à la rencontre des signataires de contrats afin de faire un bilan de leur situation et des avantages/inconvénients rencontrés lors de la signature des contrats agricoles.



Parcelles concernées par des contrats agricoles (MIGADO ©)

► Sentier en bordure d'Hers à Mirepoix



Panneau élaboré par la Communauté de communes de Mirepoix

La communauté des communes de Mirepoix a sollicité la cellule animation pour obtenir des informations concernant la faune et la flore remarquables en bordure d'Hers vif à Mirepoix.

Un panneau d'informations a été créé en 2013 à partir de quelques éléments fournis ; il indique le cheminement d'un sentier traversant le cœur historique de Mirepoix et longeant l'Hers vif.

Une table panoramique sur la faune sera élaborée en 2014, afin de mettre en valeur le patrimoine naturel de la zone et le classement Natura 2000.

Bilan animation 'rivière Salat' 2013

► Groupe de travail sur le Lez

Ce groupe de réflexion concerne un affluent du Salat, le Lez, qui ne fait pas partie du site Natura 2000 mais qui impacte de diverses manières le Salat : présence d'éclusées hydroélectriques (variations brutales du niveau d'eau sans lien avec l'hydrologie), problématique de la gestion des sédiments fins accumulés dans le barrage de Castillon-en-Couserans. L'exploitant du barrage présentera lors de la prochaine réunion les conclusions de l'auscultation subaquatique du barrage qui devait être réalisée en 2013, permettant un contrôle des installations afin de s'assurer de la sécurité de l'ouvrage (réalisé tous les 10 ans).

► Sentier Aquatique Saint Girons

Les éléments fournis par la cellule animation à la communauté des communes de Saint-Girons en 2012 sur le patrimoine naturel du Salat pour la réalisation et la conception d'un panneau devant être installé en bordure du Salat, le long d'une promenade, n'ont pas été encore exploités.

► Déchets en bordure de Salat

La problématique des déchets flottants et des dépôts sauvages est importante sur les berges du Salat et reste une préoccupation des syndicats de rivière. Des actions avaient été proposées lors de l'élaboration du DOCOB et pourront servir de base pour des réalisations prochaines (information, ramassage sur les berges, récupération au niveau d'usines hydroélectriques).



Le Salat à Mercenac (MIGADO ©)

Animation commune aux 3 sites

► Travaux des syndicats de rivière

Dans chacun des 3 DOCOBs, une fiche action mentionne la mutualisation des informations entre les syndicats de rivière, les naturalistes, la cellule animation et les services de l'Etat lors de la programmation de travaux en rivière. Chaque année, la cellule animation propose aux syndicats une rencontre multipartenariale selon les besoins identifiés.

► Etudes d'incidences Natura 2000

Pour rappel, les documents de planification, tout programme ou projet ainsi que les manifestations ou interventions localisées dans un site Natura 2000 ou pouvant avoir une influence sur un site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000.

La France a choisi de retenir l'option de listes positives d'activités pour définir le champ d'évaluation des incidences ; 3 listes indiquent les activités concernées :

- ◆ **une liste nationale** qui concerne des activités déjà soumises à un régime d'autorisation, déclaration ou approbation administrative,
- ◆ **deux listes départementales**, dont une dite « Régime Propre Natura 2000 », concernant des activités qui ne relèvent pas d'un encadrement administratif.

Pour avoir plus d'informations...

Depuis la fin de l'année 2011, un **site internet** dédié au site Natura 2000 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » a été créé par la cellule animation rivières 'Ariège, Hers vif et Salat'. Il vous permet de retrouver toutes les informations sur l'élaboration des DOCOBs et l'animation des sites Natura 2000 ainsi que de télécharger la plupart des documents diffusés.



<http://garonne-midi-pyrenees.n2000.fr>

Vos contacts



Contact : Allan YOTTE

Parc Technologique Delta Sud
09340 VERNIOLLE
Tél. 05 61 600 700
E-mail : allan.yotte@peche-ariège.com



Contact : Anne SOULARD

35 Avenue de la Marquille
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
Tél. 05 61 75 83 97
E-mail : soulard-natura2000@migado.fr

